

# Journal de Roubaix

A LA SAARITAINE  
7, r. de Valenciennes  
ROUBAIX  
Maison spéciale  
DE  
ROBES & CONFECTIONS  
Japonais, Polonois, Corsets

Quarante-septième année. — N° 365.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

MERCREDI 31 DÉCEMBRE 1902.

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs  
Six mois..... 9 —  
Un an..... 18 —  
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus  
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

**BUREAUX ET RÉDACTION :**  
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot  
**ÉDITION DU MATIN**

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71  
A Tourcoing : Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5  
A Valenciennes : Chez M. Henri Leroy, rue de la Station  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité  
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales librairies

## L'ARRIVÉE DE LA FAMILLE HUMBERT A PARIS

### ÈVE HUMBERT MISE EN LIBERTÉ

#### NOS FEUILLETONS

Vous commencerez prochainement la publication d'un roman très intéressant et très mouvementé :

### Le Calvaire d'une Mère

par Jules de Gastyne

#### L'ÉDUCATION

#### LA DÉMOCRATIE

Quelques jours à peine nous séparent des élections sénatoriales. Quoique soient ces élections ! Il n'est pas un bon citoyen qui ne se pose anxieusement la question :

Si, pour en escompter les résultats, on ne devait considérer que les fautes accumulées par la fraction dominante, on pourrait répondre hardiment : Elles seront un triomphe pour l'opposition.

Comment en douter en présence des résultats décevants d'une politique qui, à no l'envisager qu'au point de vue matériel, s'est traduite par l'arrêt des affaires et le déficit.

N'est-ce pas en droit d'attendre des électeurs sénatoriaux une énergique condamnation de cette politique ? N'est-ce pas en droit d'attendre qu'ils réproveront l'attitude d'un ministre qui, par ses concessions aux collectivistes, a engagé la République dans une voie pleine de périls ?

Et, s'il est permis de voir la question sous un jour plus élevé, n'est-ce pas également en droit d'espérer que l'esprit de justice et l'amour de la liberté ne dicent aux délégués une énergique protestation contre les derniers actes du ministre ?

En blâmant ces mesures d'inutile persécution, ces odieuses formalités d'écoles, les électeurs sénatoriaux resteraient simplement fidèles aux principes qui ont inspiré l'honneur et la raison d'être de notre République.

Mais ne nourrissons pas trop d'illusions. Les élections du 4 janvier prochain ne marqueront pas un arrêt dans le chemin parcouru. Il est à craindre plutôt qu'elles ne soient pour lui l'occasion d'un nouveau succès.

Faites à dire que le pays est gagné par l'esprit sectaire ? Est-ce à dire qu'il approuve, dans son ensemble, la politique d'intolérance et de haine qui a prévalu en ces dernières années ?

Non, il n'en est pas ainsi. Certes, les électeurs, jaloux de conserver la République, sont disposés à pardonner bien des écarts, à oublier bien des fautes. Mais ils peinent plus encore par ignorance que par indulgente bonté.

Souvent, ils continuent leur confiance à des représentants indignes, parce qu'ils ignorent la signification vraie de leurs actes ou la portée certaine de leurs votes.

Le corps électoral se laisse trop facilement conduire par des loupes qui viennent à lui revêtus de la peau de berges.

Le parti républicain a faussé l'ensemble des élections sénatoriales.

Croyant la République en péril, les électeurs se sont jetés dans les bras de ceux qui paraissent la défendre.

Mieux informés, ils auraient vu que la lutte était, non entre la République et la Monarchie, mais entre deux politiques : l'une de conception étroite et haineuse, l'autre d'esprit large et tolérant. Alors, il n'est pas douteux qu'ils se seraient prononcés pour la politique la plus conforme à l'intérêt national, pour la politique de concorde et d'union.

Ce n'est pas seulement sur la politique générale que les électeurs sont en partie mal informés. Ils ignorent aussi ce qu'est le Parlement, ou, ce qui est plus grave, d'un méconnaissance le sens et la portée.

Je pourrais, pour l'établir, citer l'exemple d'un politicien aussi plein de roublardise que celui de scrupules.

Député d'une circonscription de l'Ardèche très attachée à la foi catholique, il est, en mai dernier, tiré, par la plus franche des gascognades, du mauvais pas où il s'était mis, en votant la loi des associations.

Comment, disait-il, jouant l'indignation, on nous accuse d'avoir voté une loi hostile à l'Église, et jamais nos relations n'ont été meilleures avec l'Église que depuis le vote de cette loi !

L'Italie, le Saint-Siège, l'Église, c'est tout un pour les braves montagnards du Vivarais, et puisque le Pape était content, pourquoi ne l'auraient-ils pas été eux-mêmes ?

Notre homme a donc été réçu, grâce à ce mensonge aussi odieux que pyramidal, et, je l'ai entendu, dans le Salon de la Paix, se vanter cyniquement de son exploit, et rire à gorge déployée de la naïveté de ses électeurs.

L'exemple n'est pas unique, et il y a, au Palais-Bourbon, plus d'un farceur de cette trempe. En 1898, les radicaux et les socialistes n'ont pas dû à une bonne partie de leurs succès à la façon dont ils ont joué, devant le corps électoral, du projet d'impôt sur le revenu.

Ils laissaient entendre que « revenu » était synonyme de « rente » et, comme les électeurs ayant 2,000 francs de rente sont peu nombreux, ils persuadaient à la grande majorité de leurs auditeurs que, le projet Doumer voté, ils ne paieraient plus d'impôts.

En réalité, le fameux projet n'exonérerait de la

taxe que les personnes gagnant moins de 2,000 francs par an, et par quel moyen que ce soit, par leur travail ou par un placement d'argent.

Si les électeurs avaient eu que, sous le titre de revenu, le projet dont les radicaux avaient fait leur grand cheval de bataille, frappait indifféremment, et d'un même impôt, le produit du travail et le produit du capital, croit-on que leur sentiment à l'endroit de ce projet ne se serait pas modifié, et que leurs votes seraient allés aux candidats qui le préconisaient ?

La encore, le suffrage universel a péché par ignorance.

Il a été abusé, mais ceux qui l'ont abusé ne sont pas les seuls coupables. Ils le sont aussi ceux qui, méconnaissant leur devoir civique, l'ont laissé tromper par de malhonnêtes gens.

Les hommes d'ordre et de liberté gémissent volontiers sur le malheur des temps, mais ils ne font rien pour le conjurer.

Il est hors de doute que, si l'éducation de la démocratie était faite, les élections seraient tout autres.

Que font les républicains progressistes et libéraux pour éclairer la démocratie ? En dépit de leçons répétées, ils persistent à croire au succès des campagnes à la hussarde. C'est deux ou trois mois au plus avant les élections qu'ils songent à préparer leurs troupes. Il est bien temps !

Nos adversaires sont, eux, continuellement sous les armes. Les fonctionnaires de tous ordres leur servent de cadres et les Loges maçonniques, réparties sur tout le territoire, travaillent sans cesse l'opinion. Or, déjà, les candidats officiels ont, sur leurs concurrents, une avance énorme que leur donne la séduisante manne des faveurs de toute sorte : emplois, exemptions, décorations, bureaux de tabac, etc.

Mais il est un autre raison qui nous place, vis-à-vis de nos adversaires, dans un état d'infériorité notoire. Dans la plupart des départements, nous n'avons pas de journaux. A ce point de vue, Roubaix et Lille sont de brillantes, mais rares exceptions.

Où, quelque invraisemblable que ce soit, dans un pays où l'opinion est souveraine maître, nous négligeons son principal levier, la presse !

Si les républicains libéraux avaient mis, dans l'œuvre du journaux, le tiers de ce qu'ils ont englouti, hélas ! trop souvent inutilement en d'autres œuvres d'importance secondaire, il y a beau temps qu'ils ne seraient plus de l'opposition.

Mais ils ne paraissent pas encore s'être aperçus de la force du journal, qui, par la rédaction quotidienne des mêmes idées, les impose aux cerveaux les plus réfractaires, comme la goutte d'eau, pas sa chute inclinément renouvelée, trouve la pierre la plus dure.

Et, cependant, pour se convaincre de l'influence redoutable de la presse, il suffit d'examiner le résultat des dernières élections, la carte des départements à la main, avec le relevé des journaux publiés.

On voit, d'après la nuance de chaque feuille régionale et l'importance de son tirage, déduire, presque à coup sûr, l'opinion de la représentation législative de la région.

Dans les départements où existent, depuis longtemps, des journaux républicains libéraux, bien renseignés, à fort tirage, lus par tout le monde, nos amis l'ont généralement emporté... et il faut ajouter que ces journaux là ne vivent et prospèrent par leurs propres ressources.

Mais, encore une fois, ces régions privilégiées sont trop peu nombreuses.

Or, nos adversaires ont une presse puissante, redoutable qui s'en va partout semant l'erreur avec la haine, répétant, avec une infatigable ténacité, la calomnie dix fois, cent fois réfutée, ou le mensonge dix fois, cent fois démasqué et flétri.

A cette presse infiniment multipliée, nous opposons çà et là quelques organes vaillants certes, et bien armés, mais qui doivent fatalement succomber sous le poids du nombre.

L'œuvre de la presse, voilà donc l'œuvre à laquelle les républicains libéraux devraient consacrer tous leurs efforts, l'œuvre pour laquelle ils devraient s'imposer des sacrifices sans compter.

Car comment éclairer-ils les populations sur les dangers que fait courir à la République la politique jacobine, sinon par la presse !

Au mensonge quotidien, il faut opposer le démenti quotidien, à l'erreur la vérité, au poison l'antidote.

Comment faire l'éducation de la démocratie ? Par la presse et par une presse très forte ! par toute une organisation de feuilles régionales bien faites, bien informées, allant partout, pénétrant partout, par toute une armée de journaux comme le « bloc » en a une, et comme il est scandaleux que nous n'en ayons pas... ailleurs qu'à Roubaix, à Lille et dans deux ou trois autres centres.

H. SARRAZAN.

#### INFORMATIONS

##### LA SUCCESSION DUTUIT CONVITÉE

Paris, 29 décembre. — On se souvient qu'après la mort de M. Dutuit, le riche millionnaire auquel nous devons les merveilleuses expositions en ce moment au petit Palais, des difficultés surgirent entre les parents plus ou moins rapprochés du généreux donateur.

Or, voici qu'aujourd'hui un véritable coup de théâtre vient de se produire qui n'est pas sans embrouiller un peu la situation.

Une Italienne du nom de Rossi, mère de cinq enfants, vient de s'adresser aux autorités françaises pour avoir sa part de ce riche héritage. Elle prétend, preuves en mains, qu'elle est la fille naturelle de M. Dutuit.

Elle est née à Florence en 1852 et a été reconnue par lui dans cette ville d'après les coutumes toscanes. On juge de la surprise causée par l'intervention de cette héritière insoupçonnée.

#### ACTUALITÉ



— Comment, vous, taré, déconsidéré, vous osez vous présenter au Sénat ? — Eh bien ! quel... le père Humbert l'a bien présidé le Sénat !

##### LE PROCÈS INTENTÉ PAR M. MONIS, ANCIEN GARDE DES SÉAUX, AU NOUVELLISTE DE BORDEAUX.

Bordeaux, 29 décembre. — Dans son audience d'aujourd'hui, le Tribunal civil a rendu son jugement sur la compétence de la juridiction civile dans le procès intenté par M. Monis, ancien Ministre de la Justice, au journal le *Nouveliste*, pour injures et diffamation et réclamant 200,000 francs de dommages-intérêts.

M. Chenu, avocat du *Nouveliste*, avait demandé au Tribunal de se déclarer incompétent, soutenant que dans les articles visés, M. Monis, sénateur et ministre fut attaqué à raison de ses fonctions publiques, mais non comme homme privé et que la juridiction civile était incompétente.

Le Ministère public, dans une audience ultérieure, avait conclu à la compétence du Tribunal.

Le Tribunal se déclare compétent. Appel va être interjeté par le *Nouveliste*.

##### LES CONCOURS D'ADMISSION A L'ÉCOLE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE

Dans la liste des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie en 1903, nous relevons les noms suivants : équipages militaires : candidats reconnus admissibles aux concours : MM. de la Roche, 1er sergent du train, à Gisors, du 158<sup>e</sup> escadron de train ; Gay, du 1<sup>er</sup> régiment de train, du 158<sup>e</sup> escadron de train ; Goy, du 1<sup>er</sup> régiment de train, du 158<sup>e</sup> escadron de train. Candidat reconnu admissible cette année : Sautemont, du 158<sup>e</sup> escadron de train.

##### L'AFFAIRE DE MARGUERITE

Montpellier, 29 décembre. — Les interrogatoires continuent sans intérêt, des numéros 33 à 47. Quelques-uns sont décodés. Certains des accusés nient toute participation aux troubles, et plusieurs déclarent en avoir surtout été les victimes. L'audience est levée à onze heures 30, et renvoyée à trois heures de l'après-midi.

##### LES ATTEINTES ANARCHISTES DE GENEVE

Genève, 29 décembre. — La police croit être sur la piste de l'auteur de l'attentat de Saint-Pierre. Elle a envoyé dans toutes les directions les signaux et la photographie d'un étranger, qui quitta Genève peu après l'attentat.

##### LE VOYAGE DU COMTE LAMSDORFF

Sofia, 29 décembre. — Le comte Lamsdorff est parti pour Vienne hier soir, à cinq heures et demie. Sur tout le parcours du Palais à la gare où se pressait une foule énorme, il a été vivement acclamé.

Le prince de Bulgarie, avec sa suite, les ministres et le personnel de l'Agence diplomatique russe, a accompagné le comte Lamsdorff jusqu'à Tzaribrod.

Le prince a remis au comte une tabatière portant, en diamants, le chiffre du prince.

Pendant le séjour du comte Lamsdorff, un dîner de gala fut donné en son honneur au Palais; le dîner fut suivi d'une réception à laquelle furent invités tous les hommes politiques.

##### LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Paris, 29 décembre. — On communique au ministère des affaires étrangères la note suivante : Les bruits qui avaient couru d'une entente de la France avec l'Espagne ou l'Angleterre, au sujet d'une intervention au Maroc, sont infondés. Le gouvernement français a pris toutes les précautions nécessaires pour sauvegarder tous les intérêts de ses ressortissants au Maroc et la sécurité de l'Algérie.

##### Mesures prises par l'Espagne

Madrid, 29 décembre. — A la suite des nouvelles du Maroc, confirmant la défaite des troupes du Sultan, par les insurgés de Taza, les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine, ont conféré avec M. Silvela, et ont adopté les mesures qu'il y a lieu de prendre en prévision des événements qui peuvent se produire.

Le Ministère des Affaires étrangères enverra des instructions à ce sujet, aux ambassadeurs d'Espagne à Paris et à Londres. Les ministères de la Guerre et de la Marine devront aviser à la répartition des forces de terre et de mer, dont on pourrait avoir besoin.

Madrid, 29 décembre. — Comme suite à la délibération qui a eu lieu entre les ministres à propos du Maroc, des mesures ont été prises pour mettre quelques bâtiments de guerre à Carthagène, et à Cadix, en état de prendre la mer. Des ordres ont été donnés également au commandant en chef des corps armés, en Andalousie, de renforcer immédiatement les garnisons de Cádiz, de Melilla, des îles Chafarinas, et d'Alhucemas. Les instructions que le gouvernement a données à ses ambassadeurs à Paris et à Londres, ont pour but de sonder les intentions des gouvernements français et anglais, en cas de conflit. Le corps diplomatique à Tanger est très pessimiste sur la situation.

Madrid, 29 décembre. — Le gouvernement vient de décider d'envoyer immédiatement un croiseur à Tanger. Il est probable que les ministres se réuniront encore aujourd'hui en conseil, pour traiter des affaires du Maroc.

Madrid, 29 décembre. — M. Silvela, président du Conseil, vient de déclarer que le Ministère d'Espagne à Tanger télégraphie qu'il a eu une conférence avec

le Ministre des Affaires étrangères à Tanger, qui ne cache pas ses impressions pessimistes, mais il a ajouté que la situation n'est pas désespérée, car la défaite des troupes du Sultan est due à une surprise et non à un échec sérieux.

C'est le croiseur *Infanta Isabel* qui est envoyé à Tanger, pour protéger les sujets espagnols. M. Silvela croit que les autres puissances intéressées enverront, elles aussi, des navires de guerre.

Le Roi a fait appeler les Ministres de la guerre et de la marine, pour s'entretenir avec eux de la question du Maroc. Le Conseil des ministres, qu'on croyait devoir se réunir, ce soir, est convoqué pour demain.

##### COMLOT ANARCHISTE Contre l'empereur d'Autriche. — Importante arrestation

Trieste, 29 décembre. — Le *Piccolo* annonce qu'à une gare de la frontière italo-autrichienne, la police a arrêté un anarchiste dangereux, c'est l'ouvrier croate Paul Papovic qui tentait de pénétrer sur le territoire autrichien. On a saisi sur lui des papiers très compromettants, ne laissant aucun doute sur ses projets ; on lui a pris aussi un revolver, un poignard, un fusil démonté et un gros paquet de dynamite enferrmé dans sa valise.

Papovic, qui vient de l'Amérique du Nord, avait réussi à débiter récemment à Gênes la gendarmierie la conduite à Soriza où il a été écroué dans la prison départementale.

La Sûreté est convaincue qu'elle est sur les traces d'un attentat contre l'empereur d'Autriche et qu'elle met la main sur un de ceux qui devaient y participer de la façon la plus effective.

##### LE RENOUVELLEMENT DU SÉNAT

###### Elections du 4 janvier 1903

Le département de la Charente-Inférieure, auquel appartient le président du Conseil, sénateur sortant, attire spécialement l'attention politique par ce fait même.

M. Emile Combes, après un court séjour à Marçay et à Rochefort, vient de rédiger une circulaire qu'il a envoyée à tous les électeurs sénatoriaux.

Après avoir dit qu'il avait le suprême honneur de diriger comme président du Conseil, dans des conjonctures très délicates, le gouvernement de la France, M. Combes a exposé ses vues sur la politique actuelle et a retracé le programme qu'il avait suivi. Voici d'ailleurs un extrait de la circulaire présidentielle :

« Dès le début de ma vie politique, j'ai compris la nécessité de faire œuvre victorieusement contre la réaction retravaillée de vieux souvenirs et de vieilles légendes. J'y ai travaillé avec un ardeur qui ne faisait que s'accroître à mesure que les événements mettaient davantage en relief mon action et ma personnalité. Pendant les dix années qui viennent de s'écouler, je n'y suis cessé avec une sorte de passion ; peu à peu l'union s'est faite, cordiale, compacte, et elle a porté ses fruits.

Le ministère de mon éminent prédécesseur en a grandement bénéficié ; j'invoque à mon tour cette union si précieuse et si bénéficiaire, et je suis d'autant mieux mérité en me proposant de réviser avec vous toutes les formes républicaines pour résister aux attaques furieuses des diverses réactions, monarchique, réactionnaire et clérical, coalisées contre ce cabinet que j'ai l'honneur de présider. Permettez-moi d'espérer, électeurs sénatoriaux républicains, qu'aucun de vous ne sera sourd à ma voix ; vous pratiquerez la discipline et vous vous donnerez, ses sénateurs amis, pour résister au danger.

« Je salue avec un grand intérêt le programme que le parti républicain a adopté et que le président du Conseil et à marquer d'accord avec lui pour la défense de la République et la mise à exécution du programme ministériel.

« Vous connaissez ce programme. Le Parlement l'a approuvé à plus de 100 voix de majorité. Par sa portée politique, il comporte une offensive vigoureuse contre les mêmes ennemis que de précédent ministères avait décriés : le cléricalisme, si retentissant par ses influences sociales dont il dispose et par les congrégations qui lui servent d'instrument, et le nationalisme, qui déguise inutilement son caractère de régime personnel sous sa rubrique trompeuse de « République plébiscitaire ».

« Par sa portée financière, il assure à des réformes fiscales qui ont pour objectif de mettre plus de justice et de proportionnalité dans notre système d'impôts, tout en se gardant soigneusement d'expériences hasardeuses et susceptibles d'atteindre les sources de la richesse publique.

« Par sa portée sociale, il vise à corriger les injustices du sort et les inégalités insupportables de la condition humaine, en déclarant d'urgence l'abolition de ce qui est le plus grand obstacle au travail : l'acquisition du capital par l'habitude de la prévoyance et la pratique de l'épargne.

« Dans une carrière politique déjà longue, j'ai eu à cœur avant tout de rester fidèle à mes convictions et à mes engagements ; cette fidélité qui m'a valu votre confiance, comme elle me vaut celle du Parlement, fut à la fois mon honneur et ma force. Elle a été et sera toujours le principe régulateur de ma vie publique. Je m'en suis pénétré, plus que jamais, quand j'ai consenti sur les instances réitérées de mes amis à me charger du gouvernement.

« Je n'ai pas de plus grande ambition que de pouvoir me consacrer, de jour ou de nuit, à l'étude des questions que je n'ai pas manqué une seule fois à mes commettants, à mon parti, à la République.

« Nous avons déjà dit que M. Combes se présentait sur une liste où figuraient les noms de MM. Paul Rouvier et Calvet, sénateurs sortants comme lui, et sur laquelle le nom du quatrième sénateur, M. Bisson, était remplacé par celui de M. Garnier, député de Marçay.

M. Bissaul et Ricard sont également candidats.

« La liste des trois sénateurs sortants : MM. Millard, Parrosot et Thorel, républicains progressistes, est acceptée et soutenue par tous les partis d'opposition au ministère. Dans une réunion qu'ils ont tenue à Evreux dimanche, les radicaux ont voté une liste de trois candidats : MM. Picard, Ferray, maire d'Evreux, et Gros-Fulay, tous trois conseillers généraux. Ce sont trois radicaux-socialistes. Ils n'ont donc pas la moindre chance d'être élus. Les trois sénateurs sortants passeront au premier tour de scrutin.

« Bordeaux. — Les quatre sénateurs sortants : MM. A. Dausser, questeur du Sénat ; le docteur Demay, secrétaire du Sénat ; M. Pozzi, membre de l'Académie de médecine, républicains ministériels, et M. E. Guillier, avocat, maire de Périgueux, républicain, se mettent tous de nouveau sur les rangs.

« Quatre candidats nouveaux entrent en ligne : MM. A. Mercier, maire de Valençay, agriculteur, radical ; le docteur Peyrot, chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine, radical ; le docteur Emery, conseiller général de Montpon, républicain ; Marc Villeneuve, maire de Fleurance, ancien député de la deuxième circonscription de Sarlat, républicain libéral.

« M. Fosse, le jour où le docteur Demay, secrétaire du Sénat, a été élu, adresse à ses concitoyens une lettre-programme. Il veut la République tolérante, respectueuse de toutes les croyances, amie du libre examen et de la libre discussion, passionnée pour la justice et la liberté, gardienne inflexible de la loi et de l'ordre public.

Parlant de la loi des associations, il déclare que, comme toutes les lois, elle doit recevoir son application, mais sans que son objet puisse être altéré pour en faire une loi de proscription ou une arme contre la liberté d'enseignement.

Les deux sénateurs sortants, MM. Labiche et Vernet, se représentent.

Une élection partielle aura lieu le 4 janvier dans la Gironde pour le remplacement de M. le sénateur Cadou, décédé.

Un congrès républicain des électeurs sénatoriaux a été tenu dimanche à Bordeaux : 730 délégués ont pris part au premier tour et les voix se sont réparties comme suit : M. Fernand Faure, ancien député, 292 voix ; Thouvenin, 247 ; Decrais, 182.

Un second tour, il n'y a plus eu que 369 votants : M. Fernand Faure a obtenu 259 voix ; M. Thouvenin, 59 ; Decrais, 51.

M. Fernand Faure a été proclamé candidat du congrès.

##### LE RETOUR DES HUMBERT

Après des hésitations, des tergiversations de toutes sortes, le gouvernement français, moins pressé que le gouvernement espagnol, a enfin donné l'ordre de ramener les Humbert en France. Ils sont arrivés à Paris, lundi matin, après un voyage très peu mouvementé.

Nous donnons, ci-dessous tous les renseignements intéressants qui nous parviennent par dépêches sur le trajet de Bordeaux à Paris et l'arrivée à destination :

##### De Madrid à Bordeaux

Paris, 29 décembre. — Les inspecteurs de police, qui ont accompagné les Humbert, et qui paraissent très fatigués d'un si long voyage, rapportent que Thérèse Humbert a manifesté, à l'égard de M. Hennion, depuis l'arrivée de ce dernier à Madrid, une méfiance extraordinaire.

« Au moment de quitter Madrid, elle a demandé au directeur de la prison des femmes de lui procurer quatre pains, du fromage, des oranges et deux bouteilles d'eau. Elle a dit que, pour rien au monde, elle ne toucherait aux provisions de voyage de la police française qu'elle soupçonne, a-t-elle dit, de vouloir l'empoisonner.

Pendant le repas qu'il a fait à Hendaye, à trois heures, Romain Durignac a montré une assurance absolue, et, devant les employés du buffet, qui avaient apporté les vivres, il a démenti tous les dires de l'ancien agent Souffrain, qu'il a qualifié de racornés.

« Croyez-le bien, dit-il, ce n'est pas la plus grande affaire d'escroquerie du siècle qu'on va juger à Paris ; c'est la plus ignoble affaire d'usure.

« Thérèse se bornait, pendant ce temps, à solliciter la faveur de voir son mari et ses frères.

« Le juge seul a qualité, pour vous y autoriser, lui répond l'inspecteur.

« Ce Leydet, cet André, s'écrite-t-elle, il me tarde de vous le jurer, de les voir.

« Ajoutez, toujours d'après les dires des inspecteurs de police, rentrés de Madrid, ce matin, que le donateur de la retraite des Humbert serait un avocat de Madrid, dont l'ambassade de France réserverait encore le nom pendant quelques jours.

##### De Bordeaux à Paris

Rappelons que le train ramenant les Humbert, est entré en gare de Bordeaux-Jean, à 10 heures 06 du soir, et qu'il en est reparti à 10 heures 30 sans incident.

En cours de route, les inspecteurs de police ont causé avec leurs prisonniers : on parlait de tout, sauf de l'affaire. Romain se montrait très enjoué et loquace ; les autres prenaient part à la conversation avec leurs gardiens, en gens bien élevés, mais ils sont très subtils.

Les inspecteurs de police sont fatigués de leur long voyage et de leur veillée prolongée. Ils ont pris des livres au buffet de Bordeaux, ainsi que des coussins et des couvertures, dans l'espoir de prendre quelque repos pendant la fin du voyage et en alternant.

M. Hennion est descendu quelques instants du wagon et s'est entretenu avec son collègue de Bordeaux, M. Ortille.

De Bordeaux, que le train ramenant les Humbert a quitté dimanche soir à 10 h. 30, jusqu'à Aubrais, la voyage s'est accompli sans incident. Le wagon où se trouvaient les prisonniers est resté hermétiquement clos, les stores, même ceux du couloir, étaient baissés. A chaque station, les journalistes venaient s'assurer qu'on ne détachait pas le wagon de queue.

A Angoulême, une quinzaine de personnes se trouvaient sur le quai. L'une d'elles dit : « Je veux voir Eve ».

A Poitiers, à Saint-Pierre-des-Corps, à Blois, persécutés. Aux Aubrais, un envoyé du ministère, porteur d'un pli est monté dans le wagon des Humbert et la portière a été aussitôt refermée sur lui à double tour. Il apportait les instructions du gouvernement et du parquet à M. Hennion, au sujet du lieu d'arrivée.

##### Dans le wagon-lit

— Un correspondant du *Temps* lui fournit sur le voyage de Madrid à Paris les intéressants détails qui suivent.

Mme Humbert a souvent marqué son impatience pendant ce long trajet. L'inaction ne tardant pas à lui peser, elle manifesta le désir de se promener dans le couloir. On alla chercher M. Hennion, qui se opposa, étant donné la difficulté qu'il était présentée de la surveillance si l'on eût permis aux inculpés de vaquer au gré de leur désir dans le wagon.

Thérèse Humbert manifesta quelque contrariété de cette interdiction, puis en prit son parti. Pour se distraire, elle se mit alors à causer avec ses gardiens et tout de suite voulut les entretenir de l'histoire Crawford et des motifs de son arrestation, mais les agents, dès les premiers mots, l'interrompirent :

— Nous vous prions, madame, de ne pas parler de votre procès. Nous avons l'ordre de ne pas vous